

Modification N°3
Approbation - 2022

PIERRE-BENITE

RÈGLEMENT

C.3.3 Eléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

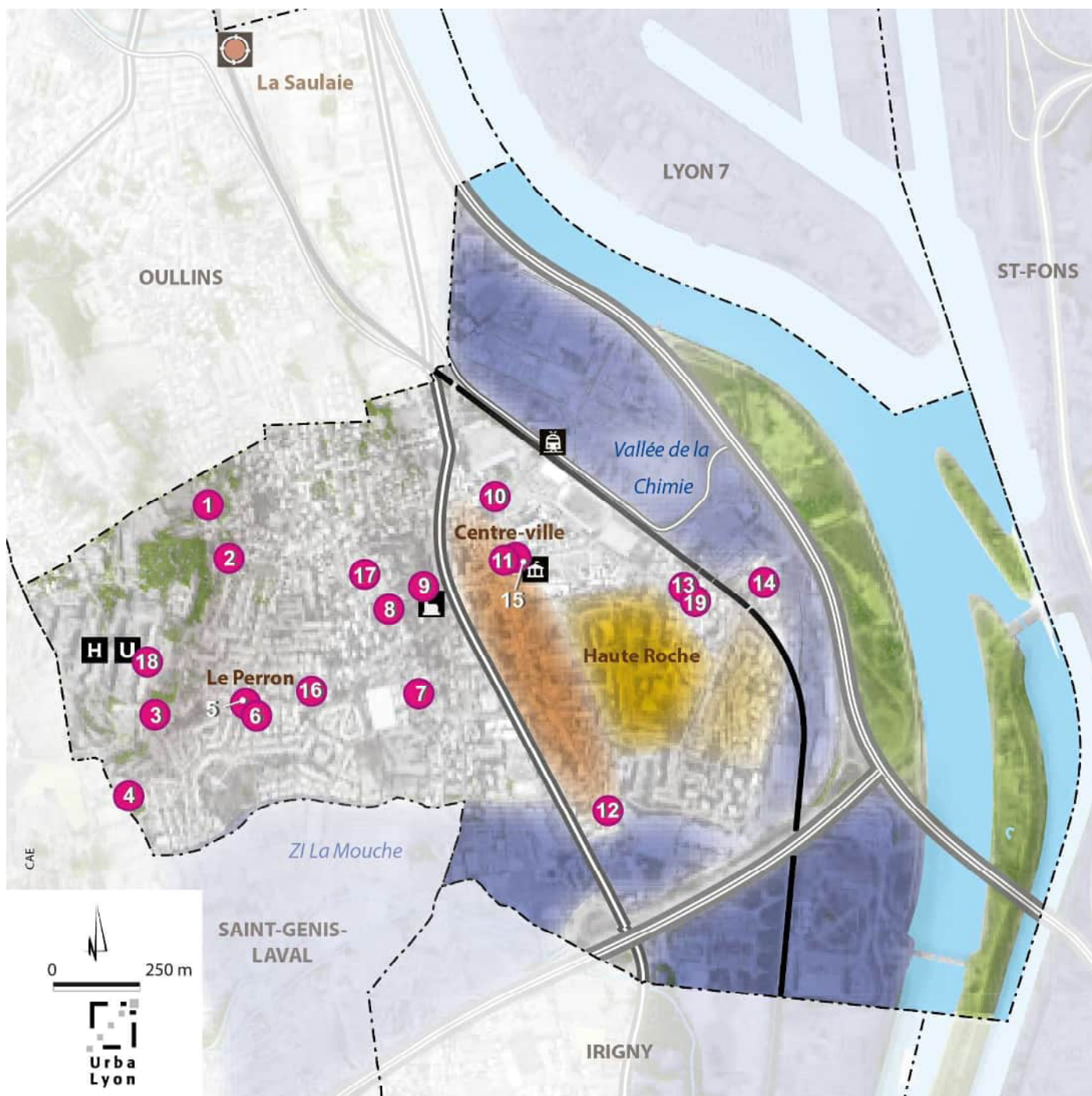
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, *les formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, *le défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE

VOCATION



Centralité



Economique



Equipement



Agricole



Naturelle

25

Élément Bâti Patrimonial

ELEMENTS REPERES



Lieu cultuel



Mairie



Fort et site militaire



Hopitaux



Université



Lycée/Collège



Equipement



Gare

Elément Bâti Patrimonial

9 chemin du Grand Perron

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement et est désaxée par rapport à la rue.
- Elle se démarque dans le paysage urbain par sa volumétrie imposante, son architecture et sa couverture d'ardoises surmontée d'épis de faitage.
- Le bâtiment se compose de deux corps de logis accolés, organisés en L. Au sud, un volume de plan quasi carré (trois travées verticales développées sur trois niveaux), surmonté d'une toiture à quatre pans. Au nord, est accolé un autre volume, de moindres dimensions (une seule travée de large). Il est surmonté d'une toiture à quatre pans, dont la ligne de faitage est perpendiculaire à l'autre volume. Les deux volumes se développent sur trois niveaux, le dernier s'étendant sous comble, et étant ajouré par des lucarnes ou œil de bœuf.
- La façade principale est orientée à l'est, côté jardin. La maison possède une modénature accentuée avec des détails remarquables : encadrement, entablement, corniche, bandeau, balcon, bow-window, perron, chainage d'angle, garde-corps ouvragés, épis de faitage en zinc...
- La maison s'implante sur une parcelle en partie boisée (des boisements de qualité se concentrent à l'est de la parcelle). Une dépendance accompagne la maison de maître, en front de rue au sud.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte percé d'un portail (dont on perçoit encore des chapiteaux en pierre) et une porte piétonne avec encadrement et entablement en pierre de taille.
- Cette maison s'intègre dans une séquence urbaine marquée par un front bâti continu de part et d'autre de la rue, ce qui contribue à mettre en scène la maison de maître qui se distingue par son retrait et son gabarit.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, le mur d'enceinte avec sa porte piétonne.



Références

Typologie: Maison des champs

Valeurs :

- Historique
- Paysagère
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette maison d'habitation est bâtie en 1830 par Benoit Gotail, cultivateur à Pierre-Bénite. Elle est située au carrefour des rues du Grand Perron et Henry Brosse, ce qui lui confère une forte visibilité dans le paysage urbain. La maison est implantée en retrait d'alignement (rue du Grand Perron) et est rattachée à l'espace public par une aile perpendiculaire, servant de dépendance. Le niveau originel de la rue était bien plus bas, comme le laisse deviner un arc en pierre témoin d'une ancienne ouverture, sur le mur rue Henri Brosse.
- La maison possède une typologie type qui s'apparente aux maisons des champs (plan développé sur trois niveaux, trois travées verticales, un rythme régulier, une toiture à quatre pans, une absence d'ornementation...). Par cette architecture, elle témoigne du passé rural et agricole de la commune. La façade principale est orientée côté jardin (rue H. Brosse).
- La maison possède une architecture modeste mais témoigne du caractère historique du bâtiment : encadrement des menuiseries en pierre, portail avec linteau en bois et couvertine à génoises...
- La maison est mise en scène depuis la rue Henri Brosse par la pente, la présence du jardin et de la colline en arrière-plan, par son alignement sur la rue par rapport aux autres constructions plus en retrait....
- La parcelle est circonscrite par un mur de clôture et un jardin se développe à l'est et au nord de la maison.
- Par sa situation et son architecture traditionnelle, cette maison constitue un repère dans le paysage urbain et un témoignage des anciens modes d'habiter ruraux.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Bâtiment culturel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Chapelle du Grand-Perron

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La chapelle est située dans l'enceinte de l'hôpital Jules Courmont, à égale distance du château du Grand Perron, et des bâtiments anciens de l'hôpital. Construite en 1912, elle servait à l'hospice du Perron, premier établissement hospitalier créé par les Hospices Civils de Lyon en dehors des limites de la ville.
- Elle est située en promontoire, sur la colline du Perron, en limite est du site de l'hôpital Jules Courmont. La parcelle sur laquelle elle repose est circonscrite par un mur d'enceinte en appareillage de pierre. Elle possède donc grâce à cette situation stratégique un intérêt particulier pour son rôle de repère visuel étant visible en de nombreux points dans la commune.
- Elle possède un plan classique en croix latine avec une orientation de l'abside à l'est. Son architecture est soignée avec une modénature accentuée, de style classique, typique des constructions des XIX-XXe siècles.
- Son intégration dans un environnement boisé contribue à sa mise en valeur.

Prescriptions

Elément à préserver : la chapelle



Elément Bâti Patrimonial

148-152, rue Jules Guesde

Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour.
- Certains bâtiments sont implantés en front de rue, prolongés par un mur d'enceinte et structurent le paysage urbain. D'autres volumes sont implantés en retrait d'alignement, à l'arrière de la cour, dont un ensemble de deux volumes accolés, reliés entre eux par une tour ronde engagée, témoignant du caractère historique des bâtiments. Ils étaient probablement liés à la présence des petit et grand Perron situés à proximité.
- Ils possèdent une forte valeur historique qui s'incarne dans l'architecture (encadrement des baies en pierre dorée, arcades, système constructif en galets...).
- Les bâtiments en front de rue et le mur structurant l'espace public sont construits en galets du Rhône, ce qui est assez atypique sur la commune et constitue ainsi un repère sur le linéaire de la rue.
- Les bâtiments ont subi plusieurs transformations au fil du temps,. Leur architecture est modeste à l'origine, constituée seulement d'éléments structurels ou fonctionnels (porche, encadrement, arcades...). Sa fonction était vraisemblablement liée à des activités rurales.
- L'ensemble bâti s'accompagne d'une masse fortement boisée au sud, très perceptible depuis l'espace public, contribuant à la qualité du paysage urbain.
- Cet ensemble est ainsi l'un de derniers témoins de l'identité rurale et historique de la commune, en limite de la zone industrielle de la Mouche.

Prescriptions

Eléments à préserver : les bâtiments en front de rue, le mur d'enceinte, les bâtiments sur cour au 1^{er} rang, le bâtiment porche et l'ensemble bâti avec tour ronde.



Références

Typologie: Maison de hameau

Valeurs :

- Historique
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose d'une maison et de dépendances qui se développent sur une parcelle en longueur. Cette maison est celle du premier maire d'Oullins, Jacques Boucharlat en 1790.
- La maison est implantée sur une parcelle d'angle, au carrefour des rues Voltaire et Niémen.
- La façade au nord est plus travaillée et se développe sur deux travées verticales, tandis que la façade rue Normandie Niémen est quasi aveugle, uniquement percée de petits fenestrons (percés selon une logique fonctionnelle répondant à l'agencement intérieur plus que dans un souci de composition esthétique de la façade). L'ensemble se développe sur trois niveaux et est surmonté d'une toiture à trois pans, couverte de tuiles.
- La maison de maître est implantée à l'alignement sur la rue Voltaire et des dépendances se développent dans la profondeur de la parcelle, le long de la rue Normandie Niémen. Les dépendances présentent un moindre intérêt.
- Le portail, qui sépare les deux constructions en front de rue, est réalisé avec des piles en pierre et des vantaux métalliques surmontés d'une imposte en ferronnerie. Il constitue un élément atypique et un repère dans le paysage urbain.
- L'ensemble est intégré dans un environnement originellement plutôt rural et aujourd'hui occupé par du pavillonnaire.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison, le bâtiment en front de rue et le portail qui les relie.



Références

Typologie: Maison de hameau

Valeurs :

- Historique
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se compose d'une maison de maître d'époque Renaissance, implantée sur une parcelle d'angle, au carrefour de la rue Voltaire et du chemin Charmet et de dépendances qui se prolongent dans la profondeur du chemin Charmet. Le volume rue Voltaire est flanqué d'une tour quadrangulaire.
- La maison possède un caractère structurant, par son implantation à un angle de rue. Elle constitue également un repère visuel dans le paysage urbain avec le pavillon-tour qui se démarque.
- La valeur historique de la maison se traduit par des détails anciens et remarquables : mur en pisé, système de galerie sur cour, portail remarquable avec arc en pierre, encadrement des baies en pierre dorée, allège en pierre, pavillon-tour d'angle quadrangulaire...
- La maison s'accompagne à l'est d'une cour minérale circonscrite par de hauts murs et percé d'un portail à encadrement en pierre remarquable dans le paysage de la rue.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble bâti, le mur rue Voltaire et le portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en front de rue, parallèlement à la voie, ce qui lui confère une forte présence dans le paysage urbain.
- Elle se compose d'un corps de bâtiment principal couvert d'une toiture à double pente en tuile, encadré de part et d'autre par deux pavillons, couverts d'une toiture à quatre pans en ardoises. Sur la façade est, ces deux pavillons se distinguent seulement par des chainages d'angles qui les séparent du corps principal.
- La façade sur rue est la façade principale. Elle est caractéristique par sa longueur, composée de sept travées verticales, développées sur trois niveaux (le dernier sous comble) et organisées selon une symétrie axiale et un rythme régulier.
- L'architecture est ainsi soignée, marquée par une modénature accentuée (chainage d'angle, moulure, pilastre, bandeau, balcon, entablement...) contribuant au caractère bourgeois de la maison.
- La présence de boisements accompagnant la maison contribue à sa qualité.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison de maître

Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en retrait d'alignement, précédée d'une cour en partie végétalisée.
- Son implantation entre deux bâtiments en front de rue, accentue sa mise en scène par le retrait.
- La maison est constituée de deux corps de bâtiments jumelés, qui se distinguent par leurs hauteurs et morphologies, bien qu'ils soient traités par un enduit commun et des effets de continuité (bandeau en trompe l'œil). Ils sont de plan quasi carré et surmontés de toitures à deux pans couvertes de tuiles. La partie la plus au nord est d'une hauteur très légèrement supérieure.
- La partie la plus noble, au sud, est constituée d'un volume en saillie sur la façade est qui s'apparente à une tour engagée qui présente au premier étage un bow-window. Cette avancée du bâtiment est surmontée d'une toiture en pavillon couverte d'ardoises qui marque le paysage urbain et joue un rôle de repère visuel.
- Le caractère bourgeois de l'architecture est marqué par les épis de faîtage, la toiture en ardoise, le portail et la clôture...
- Le bâtiment possède une position stratégique, implanté face au parc Georges Manillier, ce qui génère un espace de vide végétalisé qui contribue à sa mise en valeur. La maison constitue un repère visuel atypique dans le paysage urbain de la rue.
- La cour est close par un mur bahut surmonté d'une clôture barreaudée.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, le mur-bahut avec sa clôture barreaudée et le portail



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Le bâtiment est une ancienne maison de maître issue d'une ancienne grande-propriété, laquelle est devenue aujourd'hui le parc Manillier. La maison est utilisée aujourd'hui comme équipement municipal (école de musique).

La maison se développe sur trois niveaux et trois travées verticales, s'apparentant ainsi à la typologie classique des maisons des champs. Elle est surmontée d'une toiture à quatre pans couverte de tuiles. Elle est prolongée au nord par une dépendance possédant notamment un grand portail surmonté d'un linteau en bois.

- La maison se singularise par des galeries sur cour, développées du côté est. Les galeries sont soutenues par des poteaux et possèdent des décors de festons ouvragés. Les garde-corps métalliques sont ajourés.

- Des détails remarquables en ferronnerie, notamment la marquise côté ouest, ou encore côté est, les consoles des galeries et les voutes au dernier étage... donnent à l'édifice une valeur architecturale importante.

- Par son intégration dans un parc paysager, la propriété possède une qualité paysagère importante qui contribue à sa mise en valeur.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître avec la dépendance au nord



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, possède une typologie typique des pavillons construits dans les années 1930.
- Elle possède un plan en L avec deux corps de bâtiment, dont un en avancée. Les deux volumes sont couverts de toitures à deux pans dont les lignes de faitage sont perpendiculaires.
- Il possède une architecture simple mais soignée avec des décors à motifs géométriques caractéristiques de la période, qui rythment la façade et contrastent dans le paysage urbain pavillonnaire environnant.
- La parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une clôture métallique ajourée, doublée d'une haie végétalisée.
- Ce bâtiment fait écho à un autre pavillon, situé au n°204 rue des Martyrs de la Libération, qui possède des décors semblables, bien que peints plutôt qu'en modénature.
- Le pavillon est implanté en limite d'urbanisation, à proximité de jardins ouvriers, ce qui contribue à sa visibilité dans le paysage de la rue.

Prescriptions

Elément à préserver : le pavillon



Références

Typologie: Bâtiment culturel et récréatif

Nom : Maison du Peuple

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment d'intérêt public a été construit dans la première moitié du XXe siècle, dans un style Art Déco, typique des années 1930. Il s'intègre dans un tissu bâti semi-continu qui marque la façade nord de la place.
- La maison du peuple est un bâtiment destiné à servir de lieux de rencontre. Il accueillait toutes les manifestations des associations culturelles, syndicales et sportives de la commune. Aujourd'hui la maison du peuple est un équipement public à vocation culturelle on peut donc souligner la permanence de l'usage. La maison du peuple témoigne également du caractère social et ouvrier de la commune.
- Le bâtiment se développe sur plusieurs niveaux et possède une façade sur la place marquée par une courbure convexe, soulignée au niveau de la corniche et du auvent. La façade possède un rythme vertical avec de grandes ouvertures à chaque travée. L'architecture est sobre mais soignée, en béton, avec quelques détails remarquables comme une corniche à denticules, des encadrements, un perron...
- Il constitue un repère sur la place Jean Jaurès, avec ses couleurs vives et l'enseigne en lettres découpées sur la façade qui précisent le nom et l'usage du bâtiment « maison du peuple ».

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Références

Typologie : Pavillon

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, possède une typologie typique des pavillons construits dans les années 1930. Elle s'insère dans un tissu pavillonnaire discontinu, constitué de bâtiments implantés en retrait d'alignement.
- Elle possède un plan en L avec deux corps de bâtiment, dont un en avancée au nord d'une hauteur supérieure et accueillant un fenestron hexagonal. Les deux volumes sont couverts de toitures à deux pans dont les lignes de faitage sont perpendiculaires ; toutefois le volume en saillie possède en façade est une toiture à demi-croupe.
- Il possède une architecture simple mais soignée avec des décors à motifs géométriques caractéristiques de la période, qui rythment la façade et contrastent dans le paysage urbain pavillonnaire environnant.
- La parcelle est circonscrite par un mur bahut surmonté d'une balustrade, en partie doublée d'une haie végétalisée. Le portail est marqué par deux piles en béton surmontées de chapiteaux pyramidaux avec coupes.
- Ce bâtiment fait écho à un autre pavillon, situé au n°10 rue Stalingrad qui possède des décors semblables, bien qu'en relief plutôt que peints.
- Implanté dans un ilot à dominante pavillonnaire, ce pavillon construit dans la première moitié du XXe siècle se démarque dans son environnement par ses décors et sa morphologie.

Prescriptions

Elément à préserver : le pavillon



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est le témoin d'une ancienne grande-propriété, comme le laisse aujourd'hui imaginer le mur de terrasse en pierre et les nombreux boisements, à l'origine du nom de la rue. Il est antérieur au XIXe siècle.
- La propriété comprenait autrefois un bâtiment situé à proximité, caractérisé par une tour ronde et aujourd'hui reconverti en logement. Sur le cadastre napoléonien de la première moitié du XIXe siècle, on note également la présence d'un bâtiment perpendiculaire à la bâtisse, dont pourrait témoigner le n°10 de l'avenue de la terrasse. Un portail situé au n°92 de l'avenue de la République témoigne de la superficie importante de l'ancienne propriété d'origine. La propriété a été divisée par la suite et est aujourd'hui en partie lotie par de l'habitat pavillonnaire.
- La maison de maître constitue un repère visuel grâce à sa position sur un promontoire.
- Elle se caractérise également par sa morphologie imposante, le bâtiment se développant sur sept travées verticales et trois niveaux. L'architecture est modeste. On peut observer l'adjonction d'une extension moins qualitative au sud.
- Le mur de terrasse qui entoure la maison est composé de petits belvédères arrondis, sous lequel d'un d'entre eux se trouve une porte en pierre dorée.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, le mur d'enceinte et les belvédères

Références

Typologie: Bâtiment industriel, technique

Nom : Ancienne verrerie

Valeurs :

- Mémoirelle
- Sociale et d'usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti correspond à l'aile d'une ancienne verrerie qui se développait sur quatre côtés répartis en carré autour d'une cour centrale. Seule l'aile ouest subsiste, l'arrivée de l'autoroute ayant causé la démolition de la partie est. Elle accueille aujourd'hui des logements.
- La verrerie de Pierre-Bénite est une ancienne verrerie royale, dont la présence est attestée en 1771, puisqu'elle accueillait déjà 200 employés. Elle ferme ses portes en 1811 et est ensuite occupée par une garnison.
- Cette aile se caractérise par un long bâtiment monobloc, divisé en plusieurs lots, qui se développent sur deux niveaux.
- Des transformations, qui ne sont pas toujours respectueuses, ont modifié l'aspect originel de certains lots (modification d'ouvertures, crépi, personnalisation des façades...). Toutefois, on lit toujours l'organisation d'origine du bâtiment, notamment les jardins laniérés très caractéristiques qui se développent à l'arrière des bâtiments, en direction de l'ouest.
- On observe un rapport étroit entre jardins et bâti.
- Cet ensemble bâti constitue ainsi un élément fort de l'histoire et de l'identité de la commune.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble de l'ancienne aile de la verrerie et le rapport au jardin



Références

Typologie: Bâtiment scolaire

Nom : Ecole publique

Valeurs :

- Sociale et d'usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est une école publique construite en 1881. Il forme un ensemble avec les autres édifices d'intérêt public présents sur la place (la maison du peuple et la mairie).
- Le bâtiment se développe sur trois niveaux et six travées verticales, avec une légère avancée du corps central, un jumelage des baies en travée centrale. La façade est ainsi organisée selon une symétrie axiale. Le bâtiment est surmonté d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles.
- L'architecture est simple mais soignée et présente quelques éléments de modénature et d'architecture : bandeau, encadrement des baies, corniche, soubassement en pierre...
- Le bâtiment constitue un élément repère dans le paysage urbain et possède également une valeur sociale.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment



Elément Bâti Patrimonial

64bis, rue Voltaire

Références

Typologie :

Nom : Maison vigneronne

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment est une ancienne maison vigneronne, implantée perpendiculairement à la voie et en front de rue. Il s'agit d'un axe historique de passage.
- Le bâtiment possède une volumétrie en longueur, développé sur trois niveaux, le dernier sous comble. L'architecture est modeste et fonctionnelle. La façade côté cour, à l'est, est caractéristique par sa galerie ouverte soutenue par des poteaux en bois.
- Le bâtiment ne présente pas de modénature ni de décor, mais des éléments constructifs : mur en pierre, enduit avec pierres des chainages et jambage laissées apparentes...
- La morphologie du bâtiment témoigne des anciens modes d'habiter et des activités traditionnelles sur la commune, témoignant ainsi de son passé agricole.

Prescriptions

Éléments à préserver : le bâtiment et le mur



Références

Typologie: Maison de hameau

Nom : Maison

Valeurs :

- Historique
- Mémoirelle



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée dans un ancien hameau, constituant un ensemble bâti patrimonial, dont les maisons existaient déjà avant la Révolution, aux abords de l'axe historique de la rue Ampère.
- Les bâtiments s'implantent dans l'épaisseur de la parcelle, dans la longueur et perpendiculairement à la voie, sans avoir de rapport direct à l'espace public. Ils ne sont donc pas perceptibles depuis l'espace public.
- les bâtiments se développent autour d'une cour commune. Il possède une architecture simple et fonctionnelle, sans décor. Ils sont surmontés de toiture à deux pans. L'un des bâtiments possède un porche voûté.
- La morphologie et l'organisation des bâtiment témoignent des anciens modes d'habiter et des activités traditionnelles sur la commune, témoignant ainsi de son passé agricole

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti en L autour de la cour

Élément Bâti Patrimonial

Chemin du Grand Perron

Références

Typologie : Bâtiment de santé publique (bains-douches, hôpital, crématorium...)

Nom : Hôpital Jules Courmont

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Le centre hospitalier Lyon Sud résulte de la fusion des hôpitaux Sainte-Eugénie et Jules Courmont. Celui-ci fut d'abord un hospice pour personnes âgées fondé en 1841 avant de devenir hospice pour incurables. En 1930, il se spécialise dans le traitement de la tuberculose, sous l'appellation d'hôpital Sanatorium du Perron, premier établissement hospitalier créé par les Hospices Civils de Lyon en dehors des limites de la ville. En 1946, il devient hôpital Jules Courmont.

- L'hôpital historique est constitué de trois corps de bâtiments non attenants :

< Un corps central, caractérisé par un volume imposant développé sur trois niveaux et treize travées verticales, organisées selon une symétrie axiale, mettant en valeur l'avant-corps central légèrement en saillie et surmonté d'un fronton triangulaire avec blason sculpté. Il possède une architecture soignée avec des éléments de modénature et d'architecture : encadrement des baies, bandeau... contrastant avec la simplicité du soubassement en pierre de taille.

< Ce corps central est flanqué de deux corps latéraux qui sont reliés par des passerelles au corps principal. Ils se démarquent par leur longueur et étroitesse (dix-sept travées verticales développées sur trois niveaux) et respectent également une symétrie axiale. Ils présentent quelques détails d'architecture (le pavillon le plus à l'est étant beaucoup plus sobre que celui à l'ouest), notamment des encadrements en décors peints, arcs en décor de briques, bandeaux filants, consoles en bois...

- Ce sont les principaux bâtiments témoignant de l'histoire de ce site, en association avec la chapelle ; ils ont également une valeur particulière dans le paysage, un rôle de marqueur, puisqu'ils sont lisibles en de nombreux points en raison du promontoire qu'offre la colline du Perron.

- Par leur situation sur un promontoire, par la pente et l'espace végétalisé qui les précèdent à l'est, ces bâtiments possèdent une forte valeur dans le paysage, constituant des éléments de repères et témoignant du caractère historique du site.

Prescriptions

Éléments à préserver : les trois corps de bâtiment principaux



Références

Typologie: Maison bourgeoise

Nom : Maison forte de Pierre-Bénite

Valeurs :

- Historique
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Historique :

L'ensemble bâti, dit maison forte, aurait été construit au XVI^e siècle. Il semble qu'il ait été propriété d'un bourgeois lyonnais « Soleil », ou « De Soleil », devenu seigneur de la Maison-Forte de Pierre-Bénite. En 1749 le domaine comprend « une maison de deux corps de logis, tour, chapelle, deux cours, jardin, verger et bois, le tout contigu, plus un autre tènement au même territoire. ». Au XX^e siècle, la maison abrite quelques temps l'école des frères de Marie, école privée catholique destinée à l'enseignement de jeunes garçons.

Description :

L'ensemble marque le paysage urbain par sa volumétrie et le caractère historique de certains des volumes qui le composent. Il est le résultat de nombreuses modifications apportées au cours du temps, n'en constituant qu'une partie, vestige d'un ensemble plus grand qui se développait en greffe au sud. L'ensemble bâti tel qu'il apparaît aujourd'hui est implanté en retrait de voie, précédé d'une cour paysagée. Une perception de continuité bâtie sur rue est assurée par un mur de clôture au nord. Il se compose de plusieurs volumes distincts, regroupés en trois sous-ensembles :

< Un bâtiment principal de base quadrangulaire se développe sur deux niveaux en pierre de taille et un étage de combles récent. Il est marqué par une tour semi engagée arrassée dans sa partie sud-est qui faisait partie d'un ensemble disparu, autrefois composé de deux tours à créneaux et d'un porche monumental. Cette tour a été largement réduite en hauteur par rapport à son état initial. Le bâtiment principal possède une surélévation récente en façade nord, couronnée d'un fronton en béton à redents. Il est largement perceptible depuis l'espace public et rompt le caractère historique du reste de la façade.

Le premier niveau de la façade principale est marqué par une porte d'entrée haute en arc-brisé, désormais close par un châssis vitré. Le deuxième niveau est marqué par un triplet de baies en lancette qui rappellent une architecture médiévale.

La façade nord et la façade latérale sud sont marquées par des arrachements qui témoignent des jeux de volume de l'ancienne école/chapelle.

< Une tour ronde indépendante située à l'est, qui est rattachée au volume principal par un escalier extérieur en partie muré, composé de trois volées parallèles accessibles par des portes à arc brisé. Un ensemble de baies élancées marquent le pourtour de la tour et se distinguent en partie haute. La tour est couverte par un toit terrasse surmonté d'un garde-corps constitué de créneaux en béton récents. Cette réinterprétation rappelle le crénelage initial en pierre qui couronnait autrefois la tour.

< Un volume annexe récent de type hangar, accolé au volume principal, qui se connecte perpendiculairement à l'avenue des Terrasses.

< L'ensemble bâti marque le paysage urbain par sa volumétrie et son ancienneté encore largement perceptibles, et ce malgré l'ensemble des remaniements constatés, lesquels contribuent à son aspect atypique et son rôle de repère dans le paysage.

Prescriptions

Éléments à préserver : Le bâtiment principal, la tour semi-engagée, l'escalier extérieur et la tour ronde, hormis les ajouts récents.

